

Retrouvez toutes les infos, documents, communiqués, en lien avec le Covid-19 sur notre site www.finc.nc/covid-19

- **PROLONGATION DU CONFINEMENT jusqu'au 13 avril** – Pendant la période de confinement, veillez à toujours communiquer avec vos salariés sur les démarches mises en œuvre pour assurer la continuité de l'activité tout en garantissant leur sécurité via les gestes barrière et une organisation adéquate.
- **PLAN DE SAUVEGARDE DES ENTREPRISES** – Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie présentera un plan d'accompagnement des entreprises début de semaine prochaine. Pour l'heure, une délibération relative à plusieurs mesures de sauvegarde a été votée ce matin en séance du gouvernement et doit maintenant être votée par le congrès. Dans l'attente, un lien en ligne sera actif dès dimanche ou lundi matin pour mettre en œuvre ces différentes mesures.
→ *Plan de sauvegarde* : <https://finc.nc/documenttheque/covid-19/boite-a-outils/434-plan-de-sauvegarde-de-l-economie-caledonienne-du-gouvernement-de-nc-covid19-3-avril/file>
- **REUNION AVEC LES BANQUES – Faites nous remonter vos difficultés !**
La CPME-NC rencontre mardi prochain les établissements bancaires afin d'échanger sur les actions mises en œuvre pour aider les entreprises. Faites-nous remonter toute difficulté rencontrée avec votre banquier en lien avec la situation actuelle (refus de report d'échéance, frais de dossier demandé, refus de découvert, refus de crédit de trésorerie, imputation de frais ou de pénalités, etc.)
→ *Contact* : Marjorie Micollet – com@finc.nc - Tel : 286 934